



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES EXPOSANTS



Préambule

La Fête de la Bio, est le lieu de rencontre de tous les acteurs qui s'intéressent à l'environnement, au développement durable, à l'alimentation saine, au commerce équitable, aux énergies renouvelables, à l'habitat sain, au bien-être de l'homme et de son environnement.

1 • ENGAGEMENT « BIO »

Proposer des stands de producteurs, transformateurs et distributeurs de produits biologiques (ou en conversion), certifiés par un organisme de contrôle agréé. Les exposants devront être dans la capacité de présenter leur certification en agriculture biologique lors du salon. Tous les produits alimentaires vendus sur l'ensemble du salon, seront issus obligatoirement de l'agriculture biologique.

2 • ENGAGEMENT « ÉTHIQUE »

Les produits non alimentaires présentés doivent montrer un intérêt au regard de la défense de l'environnement, du climat, de l'écologie, de l'aménagement du territoire ou du commerce équitable. Pour les produits « non certifiables », il est de la responsabilité du comité d'organisation de vérifier la nature des produits présentés, par l'obtention de divers documents (factures, certificats divers, composants...). Concernant les associations à but non lucratif, elles se doivent d'œuvrer dans les domaines de l'agriculture durable, l'environnement, le développement solidaire et le lien social. Le comité d'organisation sera vigilant sur les buts poursuivis par ces associations.

3 • ENGAGEMENT LOCAL

La priorité sera donnée aux producteurs et aux produits de proximité.

4 • ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE

Soutenir et promouvoir les initiatives dans les domaines de l'environnement, en permettant la promotion de produits non polluants dans les domaines de l'habitat, des produits d'entretien, des textiles et de l'artisanat. Ceci afin d'offrir aux consommateurs une information sécurisante, fiable et une garantie grâce aux labels existants. Soutenir le développement de filières énergétiques durables : les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

5 • EXCLUSION

Le comité d'organisation de la Fête de la Bio s'efforcera de vérifier la fiabilité et la qualité des exposants, sans pour autant pouvoir être tenue pour responsable de celles-ci. Toutefois, en cas de dérive d'un exposant ou d'un conférencier, le comité d'organisation se réserve le droit de refuser sa participation ou de prononcer l'exclusion de celui-ci.

6 • GESTION DES DÉCHETS

Des bacs de tri sélectif des déchets seront mis à disposition sur l'ensemble du site. En tant qu'exposant, vous vous engagez à laisser votre emplacement aussi propre que vous l'aurez trouvé et à trier vos déchets dans les différents bacs prévus à cet effet. Seuls les emballages recyclables seront acceptés sur la fête.

DEMANDE D'INSCRIPTION



Pour faire votre demande d'inscription, merci de bien prendre connaissance de notre « Charte d'engagement des exposants ».

MODALITÉS PRATIQUES

Montage & logistique



Installation des exposants possible le vendredi 24 mai (sans gardiennage) ou le samedi 25 mai de 8h à 12h. Gardiennage prévu dans la nuit du samedi au dimanche. Démontage possible le dimanche à partir de 18h30.

Stationnement

Plan de la manifestation établi et envoyé au plus tard le 9 mai 2024 avec les différentes zones de stationnement. Le samedi 25 mai à 12h, tous les véhicules exposant.e.s seront garés sur le parking dédié, aux abords du site.

Sécurité et responsabilités

L'exposant.e est responsable de son espace de vente de son arrivée à l'installation au dimanche en fin de démontage. Le jour J, c'est garantir une présence continue, respecter les consignes de sécurité et s'assurer de la conformité de son matériel. L'ensemble des produits présentés à la vente et le matériel support sont sous la responsabilité de la structure exposante en cas de vol, de vandalisme ou de dégradation.

CALENDRIER

FEVRIER

5

Diffusion du dossier de présentation de l'événement par mail et sur les réseaux sociaux

AVRIL

20

Clôture et validation des inscriptions

MAI

25

Samedi 25 mai 8h -12h

-

Installations des exposants et Fête de la Bio

26

CONTACT

Corinne Monnet

07.81.33.08.20

fetedelabionormandie@gmail.com



www.fetedelabio.org

  @fetedelabionormandie

